AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (17)ItemJean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 8 avril 1876

Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 8 avril 1876

Auteur·e: Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)
Collation1 p. (360v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 8 avril 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48832

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction8 avril 1876
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireGanault, Gaston (1831-1894)
Lieu de destinationVorges (Aisne)

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin informe Ganault que sa lettre à Gauchet a déterminé Esther Lemaire à lui faire signifier le jugement de Vervins. Il souhaite voir Ganault à Guise pour parler de cette affaire et de l'affaire Boucher et Cie. Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.
- Sur le folio 361r sont copiées la lettre de Godin à Gaston Ganault du 8 avril 1876 et la lettre de Godin à monsieur Becker du 8 avril 1876.

Mots-clés

Procédure (droit)

Personnes citées

- Boucher et Cie
- Gauchet [monsieur]
- Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)

Événements cités<u>Séparation des époux Godin et Lemaire (1863-1877)</u> Lieux citésVervins (Aisne)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 07/07/2023 Dernière modification le 18/09/2023 Mon cher janault

Notre leite à Mi jaucher a datermine shad garin a me faire signifier de jage. ment de vervins. gaprouve donc le besain De savoir quelle ligne de conduct to wais Tener par suite de men monte cation. Le voudrais bien mus voir à Juise pour couser avec wour de ceix affaire et de ce que rous pourses arour proses juge son concernant men proces Boucher ! Bein cordinament à voies.

Mondier,

Je disire faire entreprierare to prochainment un on plisieurs sondages dans les Invitous de Clarnery, Nievre, Thiel - nous en mesure de vous thaiger de ceire interin er car ne desirenais que Evores me fishing communité Nos conditions, ne laistant à ma charge que le soir de vous fournie l'empla commit Whilley me reponde par retour du louvier et agrées Je vous prie Monorius, mes parfaites circuises.